

ASSEMBLÉE ORDINAIRE MENSUELLE – PROCÈS-VERBAL
Le 12 février 2019, 19 h 30 – Ville de Saint-Quentin

PRÉSENCES : Nicole Somers, Maire
Les conseillères Jocelyne Querry Bossé, Marie-Josée Thériault, Martine Côté et le conseiller Bertrand LeClerc
Personnel administratif : Suzanne Coulombe, Directrice générale/Greffière et Linda L. Borris, greffière adjointe
Assistance : 2

1. PRIÈRE

2. OUVERTURE DE LA RÉUNION À 19 H 30

3. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

RÉSOLUTION 2019-21

Il est proposé par la conseillère Côté et appuyé du conseiller LeClerc, que l'ordre du jour soit accepté après l'ajout de l'item 16e « Refoulement d'égouts ». ADOPTÉE.

4. DÉCLARATION DE CONFLIT D'INTÉRÊTS

Le conseiller LeClerc déclare un conflit d'intérêts à l'item 16e.

5. ADOPTION DES PROCÈS-VERBAUX

a. Réunion ordinaire mensuelle du 8 janvier 2019

RÉSOLUTION 2019-22

Il est proposé par la conseillère Bossé et appuyé de la conseillère Thériault, que le procès-verbal de la réunion ordinaire mensuelle du 8 janvier 2019, soit adopté tel que présenté. ADOPTÉE.

b. Réunion extraordinaire du 22 janvier 2019

RÉSOLUTION 2019-23

Il est proposé par le conseiller LeClerc et appuyé de la conseillère Côté, que le procès-verbal de la réunion extraordinaire du 22 janvier 2019, soit adopté tel que présenté. ADOPTÉE.

6. AFFAIRES DÉCOULANT DES PROCÈS-VERBAUX

Aucune.

7. FINANCES

a. Factures du mois de janvier 2019

RÉSOLUTION 2019-24

Il est proposé par la conseillère Thériault et appuyé de la conseillère Bossé, que les factures du mois de janvier 2019 des comptes ci-dessous soient approuvées telles que présentées :

Compte général	197 171,45 \$
Salaires janvier 2019	47 302,20 \$
Compte eau et égouts	<u>30 435,57 \$</u>
Total payé en janvier 2019	<u>274 909,22 \$</u>

ADOPTÉE.

b. Rapports

Les états financiers du service d'opérations général et du service d'eau et d'égouts au 31 décembre 2018 ont été remis préalablement au Conseil.

c. Fermeture marges de crédit à la Caisse UNI (2 résolutions)

RÉSOLUTION 2019-25

Il est proposé par la conseillère Côté et appuyé du conseiller LeClerc, que la marge de crédit du compte général, relativement au projet de construction/rénovation du Théâtre Montcalm, étant la marge MC 2 du folio 7089 (au montant de 1 654 000 \$) soit fermée, le projet visé ayant été complété, et le financement à long terme obtenu de la Corporation de financement des municipalités du Nouveau-Brunswick. ADOPTÉE.

RÉSOLUTION 2019-26

Il est proposé par la conseillère Bossé et appuyé de la conseillère Thériault, que la marge de crédit du compte eau et égouts, relativement au projet de remplacement des conduits sur la rue Mgr-Martin Ouest en 2018, étant la marge MC 2 du folio 7090 (au montant de 1 193 000 \$) soit fermée, le projet visé ayant été complété, et le financement à long terme obtenu de la Corporation de financement des municipalités du Nouveau-Brunswick. **ADOPTÉE.**

d. Annulation auprès de la Commission des emprunts de capitaux (3 résolutions)

RÉSOLUTION 2019-27

Il est proposé par le conseiller LeClerc et appuyé de la conseillère Côté, que la ville de Saint-Quentin demande à la Commission des emprunts de capitaux par les municipalités du Nouveau-Brunswick, d'annuler le solde de l'autorisation d'emprunt de 400 000 \$, autorisé le 10 avril 2017 par le décret en conseil no. 17-0036 ; l'annulation demandée vise le solde non utilisé de 180 000 \$ pour les services relatifs aux services eau et égout, compte tenu que le projet concerné est complété et que le financement à long terme requis a été obtenu. **ADOPTÉE.**

RÉSOLUTION 2019-28

Il est proposé par la conseillère Bossé et appuyé de la conseillère Thériault, que la ville de Saint-Quentin demande à la Commission des emprunts de capitaux par les municipalités du Nouveau-Brunswick, d'annuler une partie de l'autorisation d'emprunt de 50 000 \$ autorisé le 8 mai 2017 par le décret en conseil no. 17-0048 ; l'annulation demandée vise le solde de 50 000 \$ autorisé pour les services de protection, compte tenu que l'achat d'un nouveau compresseur à air est complété et que le financement requis a été obtenu. **ADOPTÉE.**

RÉSOLUTION 2019-29

Il est proposé par la conseillère Thériault et appuyé de la conseillère Côté, que la ville de Saint-Quentin demande à la Commission des emprunts de capitaux par les municipalités du Nouveau-Brunswick, d'annuler une partie de l'autorisation d'emprunt de 455 000 \$ autorisé le 8 mai 2017 par le décret en conseil no. 17-0048 ; l'annulation demandée vise le solde de 255 000 \$ autorisé pour les services culturels, compte tenu que la construction du bâtiment est complété et que le financement à long terme requis a été obtenu. **ADOPTÉE.**

8. TRAVAUX PUBLICS

Le rapport de M. Gilles Croussette, Directeur des travaux publics, est présenté :

- Rapport mensuel du service des travaux publics du mois de janvier 2019, notamment, l'économie substantielle du compte en électricité (passant de 2 290,00 \$ en 2017 à 89,00 \$ en 2018) relativement aux décorations de Noël, lesquelles ont été rafraichies en 2018 avec des lumières LED et, le remplacement éventuel du camion GMC 2001 :

RÉSOLUTION 2019-30

Il est proposé par le conseiller LeClerc et appuyé de la conseillère Thériault, que l'achat d'un camion Chevrolet Silverado de l'année 2014, chez Plourde Auto de Saint-Quentin, soit accepté au cout total de 27 850,00 \$, et ce, conditionnellement à l'obtention d'une inspection complète au préalable. **ADOPTÉE.**

- Compte-rendu de la réunion du comité des travaux publics du 5 février 2019.

9. SPORTS, LOISIRS ET VIE COMMUNAUTAIRE

Le rapport de M. Patrice Michaud, Directeur par intérim des sports, loisirs et vie communautaire, est présenté, notamment :

- Recommandations relativement aux couts des activités estivales 2019 :
 - Cet item sera étudié à huis clos ;
- Invitation du Réseau Mieux-Être Restigouche au mini forum sur le mieux-être dans le Restigouche-Ouest, le 22 février à Kedgwick :
 - Le Conseil mandate les conseillères Côté et Thériault à y assister ;
- Comité de piscine Restigouche-Ouest :
 - Une lettre sera présentée à l'item « correspondance », à cet effet ;
- Nouveau document produit par M. Michaud pour les nouveaux arrivants, promouvant les activités relatives aux sports et loisirs dans la région.

10. TOURISME

Le rapport mensuel de Mme Joyce Somers, coordonnatrice des services touristiques, est présenté, notamment :

- **Diverses rencontres : ATR, CDTSQ, Comité Festival de l'Érable, Comité d'accueil (prochaine soirée d'accueil prévue le 23 mai 2019) ;**
- **Comité consultatif touristique : Recommandation à l'effet que Mme Somers offre ses services durant la semaine du Festival Western :**
 - **Cette proposition reçoit l'assentiment du Conseil ;**
- **Mise à jour site web : insertion d'un nouvel onglet « Loi sur le cannabis » dans la page « Citoyens ».**

11. CORRESPONDANCE

- 1) Robert Gauvin, ministre du Tourisme, Patrimoine et Culture (activités hivernales au parc Mont Carleton) ;

(Le conseiller LeClerc se retire de la réunion pour conflit d'intérêts)

- 2) Bertrand LeClerc, président du Festival Western (demande annuelle envers la Ville) :

- **La requête no 16 relativement à l'utilisation du terrain à l'arrière du CTAG, ne reçoit pas l'assentiment du Conseil ;**

(Le conseiller LeClerc revient en réunion)

- 3) Copies de lettres du Festival Western (invitation spéciale de la 35^e édition aux ministres et députés) ;
- 4) Jocelyne Query Bossé, Maire suppléante (lettre adressée à la Maire Somers / élection au sein du conseil d'administration de l'AFMNB) ;
- 5) Karie Ouellet, présidente du comité de piscine du Restigouche-Ouest (demande de fonds) et rapport de M. Patrice Michaud, Directeur par intérim des Sports, Loisirs et Vie communautaire, relativement au projet :
 - **Cette correspondance sera apportée à huis clos ;**
- 6) CCNB-Campus de Campbellton (invitation à la journée de formation professionnelle pour le personnel de bureau, 24 avril) :
 - **Le Conseil approuve la participation de six membres du personnel ;**
- 7) Requête d'un citoyen (Club de ski de fond) :
 - **Cette lettre sera apportée à huis clos ;**
- 8) Comité du Carnaval d'hiver (don de deux laissez-passer pour assister au Gala 2019) :
 - **La Maire et la conseillère Bossé sont mandatés à y assister ;**
- 9) David Leblanc, président directeur général Conseil de Gestion du Bassin-Versant de la Rivière Restigouche (invitation à l'assemblée générale annuelle, le 20 février 2019) :
 - **Le Conseil mandate la Maire à y assister.**

12. RAPPORTS DES COMITÉS ET REPRÉSENTATIONS DU CONSEIL

Les membres du Conseil présentent un rapport des récentes réunions des comités internes et externes auxquels ils siègent, et commentent quelques activités qui ont eu lieu depuis la réunion ordinaire du Conseil du 8 janvier 2019. Un registre des rapports des comités et représentativités est disponible pour consultation à l'Hôtel de Ville aux heures régulières de bureau.

13. RECOMMANDATIONS SUITE AUX RÉUNIONS DE COMITÉS INTERNES ET EXTERNES

L'audience est invitée à assister à l'assemblée générale annuelle de la Chambre de Commerce, le 25 février, au 2^e étage du « Simply for Life ». La demande de remboursement de perdiem de la Maire sera apportée à huis clos. Il est recommandé que le rapport de Richard Saillant, économiste (Profil démographique et économique de la collectivité de Saint-Quentin) soit présenté lors de la présentation publique du Programme de gestion des actifs (PGA).

14. RAPPORT DE LA DIRECTRICE GÉNÉRALE / GREFFIÈRE

La Directrice générale présente son rapport des récentes réunions des comités internes et externes, et commente quelques activités qui ont eu lieu depuis la réunion ordinaire du Conseil du 8 janvier 2019. Le rapport de la Directrice générale est également disponible pour consultation dans le registre des rapports des comités et représentativités.

15. AFFAIRES NON TERMINÉES

Comité d'adaptation à la main d'œuvre (CAMO) : collaboration municipale – immigration

RÉSOLUTION 2019-31

Il est proposé par la conseillère Côté et appuyé de la conseillère Bossé, que la somme de 500 \$ soit allouée au Conseil multiculturel du Nouveau-Brunswick, en vue de la Formation aux compétences culturelles : Création de milieu de travail et de communautés inclusifs, qui aura lieu en après-midi à Saint-Quentin et en avant-midi à Kedgwick. **ADOPTÉE.**

RÉSOLUTION 2019-32

Il est proposé par la conseillère Bossé et appuyé du conseiller LeClerc, que la somme de 1 000 \$ provenant d'un fonds de subventions communautaires, soit utilisée pour une partie de financement du Comité d'adaptation à la main d'œuvre (CAMO). **ADOPTÉE.**

Palais Centre-Ville – couts finaux du projet

Le rapport des revenus et dépenses au 31 décembre 2018, relativement aux activités/préparatifs et déroulement du Palais Centre-Ville, est présenté ; les dépenses totalisant 1 982 298,46 \$, les revenus 1 978 850,53 \$. Le Conseil recommande que ce rapport soit présenté lors de la présentation du PGA au public, en soulignant l'apport considérable de la communauté et de la municipalité.

16. AFFAIRES NOUVELLES

Rémunération élu-e-s

La rémunération des élu-e-s municipaux sera révisée en fonction du Guide de rémunération des élu-e-s par l'Association francophone des municipalités du Nouveau-Brunswick et ce dossier sera présenté publiquement lors de la présentation du PGA.

Échéancier annuel de l'administration municipale

Mme Suzanne Coulombe présente un nouveau document représentant les échéanciers annuels de tous les services municipaux, et ce, dans le but de faciliter la gestion des administrateurs actuels et des futurs successeurs. Ce dossier sera également intégré dans le cadre de la présentation du PGA.

Projets de la CSRNO (3)

La Directrice générale présente trois projets soumis par M. Adrien Prado, spécialiste en adaptation et environnement de la Commission des services régionaux du Nord-Ouest soit, un Plan d'adaptation aux changements climatiques, un Plan d'adaptation forestier (projet spécifique à Saint-Quentin) et la tenue d'un atelier de la Société de la nature et des parcs du Nouveau-Brunswick, le 6 mars à Grand-Sault (inondation et refoulement).

Les items nos 16 a et e à l'ordre du jour seront discutés à huis clos.

17. AVIS DE MOTION

Aucun.

18. AUDITION DE PÉTITIONS, MÉMOIRES ET INTERVENTIONS AU CONSEIL

19. DATE DE LA PROCHAINE RÉUNION ORDINAIRE

La prochaine réunion ordinaire est prévue le mardi 26 mars 2019 à 19 h 30.

HUIS CLOS

RÉSOLUTION 2019-33

Il est proposé par la conseillère Côté et appuyé de la conseillère Thériault, que la réunion ordinaire mensuelle se poursuive à huis clos. **ADOPTÉE.**

Fermeture du huis clos

RÉSOLUTION 2019-34

Il est proposé par la conseillère Côté et appuyé de la conseillère Bossé, que le huis clos prenne fin. **ADOPTÉE.**

RAPPORT DU HUIS CLOS ET RECOMMANDATIONS

SPORTS, LOISIRS ET VIE COMMUNAUTAIRE

RÉSOLUTION 2019-35

Il est proposé par la conseillère Thériault et appuyé de la conseillère Côté, que le nouveau barème des taux aux activités estivales 2019, soumis par M. Patrice Michaud, Directeur par intérim des sports, loisirs et vie communautaire, soit accepté tel que présenté. ADOPTÉE.

CORRESPONDANCE

1) Karie Ouellet (projet piscine) :

La requête du comité de Piscine Restigouche-Ouest visant à prévoir un budget de fonctionnement et d'entretien annuel ne reçoit pas l'assentiment du Conseil, puisqu'il n'a pas l'autorité de garantir une telle somme sur une infrastructure et un terrain dont la Ville n'est pas propriétaire.

2) Requête d'un citoyen (Club de ski de fond) :

La demande visant l'intervention du Conseil municipal auprès du conseil d'administration du Club de ski de fond Husky ne reçoit pas l'assentiment du Conseil de même que l'aménagement d'une piste de ski de fond sur une propriété de la Ville.

RAPPORT DES COMITÉS

Concernant la demande d'une intervenante en santé mentale à la Maire Somers, le 12 février dernier, en vue de l'utilisation à long terme d'un local au Centre communautaire, cette requête sera apportée au Directeur par intérim des sports, loisirs et vie communautaire pour analyse. Quant à la demande de la Maire en vue d'un règlement de dépenses relativement à la rencontre « State of the Province » à Fredericton le 31 janvier, le Conseil consent au remboursement de certaines dépenses reliées à cet évènement.

AFFAIRES NOUVELLES

Projet Roger Grandmaison

La requête du photographe Roger Grandmaison, relativement à son projet de publication d'un recueil de photographies « Le Restigouche-Ouest s'ouvre sur le monde », reçoit l'assentiment du Conseil. Il s'agit de la composition par la Directrice générale de la préface, de l'introduction et des notes de l'auteur évalués à 3 000 \$ et une contribution monétaire de 1 000 \$ de la Ville en échange d'exemplaires du livre dont la quantité sera proportionnelle à la contribution municipale.

(Le conseiller LeClerc quitte la réunion pour conflit d'intérêts)

Refoulement égouts

Suite à un refoulement d'égouts survenu en décembre 2018 sur la rue Cyr, la requête d'un citoyen afin d'obtenir une lettre de la Ville confirmant que le bris est situé sur la propriété de la Ville, ne reçoit pas l'assentiment du Conseil ; le règlement de ce dossier étant entre les mains des compagnies d'assurance respectives.

RÉSOLUTION 2019-36

Il est proposé par la conseillère Thériault et appuyé de la conseillère Bossé, que le rapport du huis clos soit accepté tel que présenté. ADOPTÉE.

20. LEVÉE DE LA RÉUNION

La séance est levée à 22 h 20.

Suzanne Coulombe
Directrice générale/Greffière

Nicole Somers
Maire

Linda L. Borris
Greffière adjointe